

GUERRE 1870-1871



150^e anniversaire.

ACTIONS
MÉMOIRE
2021

CABRIÈRES
HÉRAULT

BUREAUX
7, rue Paul-Lelong

LA CHARGE

ADMINISTRATEUR
Léon Degeorge

PARIS
Un an..... 5
Six mois..... 2 50
Trois mois..... 1 25

JOURNAL SATIRIQUE HEBDOMADAIRE

Directeur - Rédacteur en chef : ALFRED LE PETIT

PROVINCE
Un an..... 6
Six mois..... 3
Trois mois..... 1 50

BISMARCK ET LE GÉNÉRAL PRIM PAR ALFRED LE PETIT



N'éveillons pas le chat qui dort.

Numéro soldé, et remplacé par le suivant.

Photo de couverture :

Siège de Paris. Huile sur toile 1870 Musée d'Orsay Paris
Ernest MEISSONNIER 1815-1891

Photo magazine :

Crédit photo : Philippe TRINQUIER

Mairie de Cabrières
51 avenue de Clermont
34800 Cabrières

Téléphone : 04 67 96 07 96
Messagerie : contact@cabrieres.fr
Site Internet : http://www.cabrieres.fr

Le CABRIEROIS

Bulletin spécial de la commune de Cabrières

Directeur de la publication : Myriam GAIRAUD.

Rédacteur : Philippe TRINQUIER

Conception et maquette : Philippe TRINQUIER

Imprimé en 300 exemplaires par : IMPACT IMPRIMERIE St Gély du Fesc.





Au début du mois de décembre 2020 la mairie de Cabrières a reçu un courrier provenant de l' ONACVG (Office National des Anciens Combattants et Veuves de Guerre) pour nous informer que Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée à la mémoire et aux anciens combattants, avait souhaité que continuent les labellisations des projets menés dans le cadre de la programmation mémorielle définis au titre de l'année 2021.

Immédiatement des élus se sont mobilisés pour étudier si cette labellisation pouvait concerner Cabrières.

Le dossier de labellisations examiné nous nous sommes rendus compte que nous pouvions être concernés par la commémoration du 150^e anniversaire de la guerre 1870-1871.

Après avoir consulté les archives départementales, municipales ou même familiales nous avons découvert que deux soldats de Cabrières étaient morts lors de ce conflit, et que comme dans un bien grand nombre de communes leurs noms n'avaient pas été ajoutés sur le monument aux morts lors de son élévation en 1923.

Au cours du premier conseil municipal de l'année 2021, une délibération a été prise afin de pouvoir obtenir cette labellisation.

Le conseil municipal a même décidé que, quoi qu'il advienne, il était juste de procéder à la reconnaissance de ces deux soldats.

Ce livret spécial du Cabriérois correspond à l'exposition réalisée lors des cérémonies de commémorations du 8 mai 1945 et du 10 mai 1870. A cette occasion, le monument aux morts a subi une petite restauration à l'aube de ses 100 ans par le tailleur de pierre, Frédéric Matan, meilleur ouvrier de France.

Nous espérons que vous trouverez autant de plaisir à le feuilleter que nous avons eu à le concevoir.

Bonne lecture à vous

Philippe TRINQUIER

Le lundi 26 avril la commune de Cabrières a reçu un mail de madame Nathalie MARSAA, directrice de l'Office National des Anciens Combattants et Veuves de Guerre nous informant que, lors de sa réunion mensuelle la commission « mémoire du service départemental de l'ONACVG de l'Hérault », avait retenu notre projet et que nous avons obtenu le label « Année mémorielle 2021 ».



CONTEXTE POLITIQUE

La guerre franco-allemande de 1870-1871, aussi appelée guerre franco-prussienne ou guerre de 1870, est un conflit qui opposa, du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871, la France à une coalition d'États allemands dirigée par la Prusse.

Cette guerre est issue des différentes questions nationales qui poussent les nombreux États allemands à s'unir. La Prusse souhaitait réaliser cette union autour d'elle, aux dépens de l'Autriche et de la France.

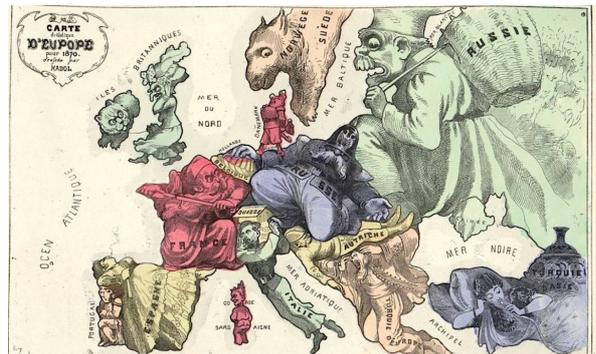
Sous l'impulsion de Bismarck, l'unité allemande après avoir réussi à unifier les États germaniques du Nord en 1867 souhaita réunir les États catholiques du Sud, traditionnellement francophiles pour créer une seule entité. Sa conviction basée sur le principe des nationalités conduit Napoléon III à adopter une neutralité bienveillante lors de l'affrontement décisif entre la Prusse et l'Autriche. L'empereur espérant en tirer avantage de la situation quel que soit le vainqueur. Il demanda alors en compensation le retour à la frontière de 1814, soit l'annexion de la Sarre et du Luxembourg. Bismarck fit échouer ce qu'il appelait la « politique des pourboires » et communiqua au gouvernement bavarois et aux autres États d'Allemagne du sud les visées de la France. Napoléon III orienta alors ses revendications sur des territoires non allemands, Belgique et Luxembourg. Bismarck fit semblant de donner son accord puis laissa les négociations s'enliser. Il ne lui resta plus en 1870 qu'à montrer ce projet de traité à la Belgique et au Royaume-Uni pour compromettre irrémédiablement Napoléon III. Le gouvernement français dut reculer mais le danger prussien apparut dans toute son ampleur et l'opinion publique française jugea de plus en plus la guerre comme inévitable.

La France se retrouve ainsi isolée en Europe, y compris du Royaume-Uni, désormais méfiant envers les ambitions territoriales de son voisin. Néanmoins, pour parachever l'unité allemande, Bismarck a besoin d'une guerre. Elle doit se faire contre la France et la succession du royaume d'Espagne servira de prétexte.

Le 21 juin 1870, poussé par Bismarck, Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, un cousin catholique du roi Guillaume I^{er} de Prusse, accepta l'offre d'être candidat au trône d'Espagne.

Cette candidature souleva les craintes de la France d'être « encerclée » par une possible coalition rappelant l'empire de Charles Quint. Elle poussa le duc de Gramont, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, à annoncer que la France s'y opposait. Le roi de Prusse, soucieux de ne pas déclencher un conflit, fit pression pour que Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen ne postulât pas. Cependant, la France voulait obtenir la garantie qu'aucun autre prince de la maison Hohenzollern ne prétendrait jamais plus au trône d'Espagne. L'ambassadeur de France, Vincent Benedetti, fut reçu, le 13 juillet, à Ems par le roi de Prusse qui lui confirma son approbation mais ne voulut pas s'engager plus. Bismarck, bien informé des réalités de l'armée française, fort peu préparée à une guerre en avait décidé autrement. Il déforma dans l'opinion un démêlé diplomatique mineur, réglé à l'amiable, en un camouflet insupportable pour les dirigeants français de l'Empire, soutenus par leur opinion publique.

La presse parisienne dénonça l'affront de la « dépêche d'Ems », telle que réécrite par Bismarck. La mobilisation, arrêtée secrètement le 13 juillet, fut signée le 14. Le 15, elle fut approuvée par le Corps législatif, malgré les ultimes avertissements d'Adolphe Thiers.



« Carte drolatique, d'Europe pour 1870 » par Harold et Marchand 1870

GUERRE 1870–1871

Le 19 juillet, la France déclara la guerre à la Prusse. Cette décision provoqua un rassemblement enthousiaste des Parisiens devant le palais des Tuileries. Peu se rendaient compte que l'armée française était mal préparée à cette guerre car moins importante, 265 000 contre 500 000 hommes au début du conflit et manquait de stratégie militaire concertée. Les troupes allemandes avaient quant à elles l'expérience récente et victorieuse avec les conflits contre l'Autriche en 1866.

La faiblesse majeure de l'armée de Napoléon III était son impréparation à faire la guerre. Le système de recrutement était déficient et les difficultés logistiques liées à la mobilisation ne permirent d'aligner que moins de 300 000 soldats de métier au début du conflit. La Garde nationale mobile mobilisée n'était pas en mesure de résister à l'ennemi. L'armée prussienne disposait, en outre, d'une artillerie lourde plus performante.

Les armées allemandes franchissent la frontière entre le Rhin et le Luxembourg, bousculant les armées impériales. L'armée française multiplie les défaites et les victoires inexploitées. L'incapacité des officiers de haut rang de l'armée française, le manque de préparation à la guerre des quartiers généraux, l'irresponsabilité des officiers, l'absence d'un plan de contingence et le fait de compter sur la chance, stratégie précédemment fructueuse pour l'Empereur plutôt qu'une stratégie élaborée, apparaissent rapidement. Les premiers revers d'août 1870 sont imputés à Napoléon III. Il renonce à se replier sur Paris et marche vers Metz au secours du maréchal Bazaine encerclé. Ses troupes sont elles-mêmes alors ceinturées à Sedan. Le 2 septembre 1870, Napoléon III dépose les armes au terme de la bataille et tente de négocier les clauses de la capitulation avec Bismarck près du village de Donchery. Le commandement est alors donné au général Mac Mahon.



“Napoléon III et Bismarck au lendemain de la défaite de Sedan”, devant la maison du tisserand à Donchéry). – Peinture, 1878, de Wilhelm Camphausen (1818–1885).

À Paris, les républicains demandent le 3 septembre la déchéance de l'Empire. Le 4, une foule envahit le Palais Bourbon, siège du Corps législatif. Léon Gambetta proclame à la tribune la chute du régime impérial. Le manque de vivres, les bombardements quotidiens et la succession des échecs militaires provoquent une agitation croissante de la population parisienne qui fait craindre au gouvernement provisoire une prochaine révolte. Le gouvernement est assiégé à Paris, et en l'absence de victoires décisives dans le Nord, l'Est, la Bourgogne ou sur la Loire, il décide d'arrêter le combat. Un armistice est signé le 26 janvier 1871, il ne concerne pas les opérations dans l'Est, dans l'attente de l'arrêt des négociations sur le futur tracé des frontières. L'armistice général interviendra le 15 février. L'ordre est alors donné à la place de Belfort de se rendre, ce qu'elle fit le 18 février avec les honneurs.



La France signant le traité de Paix de 1871. Gouache 1871 d'André Belloquet 1830 - 1873

Le traité de paix, signé le 10 mai à Francfort-sur-le-Main, consacre la victoire allemande.

L'HUMILIATION

Forts de cette victoire, les États allemands s'unissent en un Empire, proclamé au château de Versailles, le 18 janvier 1871. La victoire entraîne l'annexion par le *Reich* de l'Alsace excepté le Territoire de Belfort et d'une grande partie de la Lorraine. Le nouvel empire affirme sa puissance en Europe au détriment de l'Autriche-Hongrie et de la France.

L'avènement d'un régime républicain en France suscita la méfiance des monarchies européennes. Isolée en Europe, la France s'employa à constituer un vaste empire colonial, gage de sa puissance. La défaite et la perte de l'Alsace-Lorraine provoquèrent en France un sentiment de frustration durable et extrême qui contribua à la montée d'un nationalisme revanchard. qui conduisit après l'assassinat de Jean Jaurès, partisan de la paix, le 31 juillet 1914, à la Première Guerre mondiale.



*Proclamation de l'empire allemand dans la Galerie des Glaces du château de Versailles.
Peinture – 1885 Anton von Werner, 1843 - 1915*

Le conflit fait 139 000 morts dans les rangs français (au combat ou de maladie) et 51 000 morts côté allemand. La variole a ravagé les deux armées. Cependant, les Prussiens, qui connaissaient l'efficacité du rappel antivariolique, ont eu nettement moins de pertes dues à cette maladie. En effet, sur 8 500 Prussiens contaminés, 450 en sont morts, alors que les Français, qui ne connaissaient pas la nécessité du rappel du vaccin, ont eu 125 000 contaminations et 23 500 décès.



Bataille de Buzenval (1879) peinture Musée des Invalides Paris. Alphonse de Neuville 1836-1885

MOBLOTS ET CONSCRITS

Les troupes françaises étaient composées de 8 corps d'armées qui regroupaient 23 divisions d'infanterie et 6 divisions de cavalerie.

Sous le Second Empire, le fonctionnement de l'armée reposait sur la conscription. Les conseils de révision étaient un moment fort de la vie des jeunes gens. Le Service militaire s'effectuait selon un tirage au sort. Ceux qui avaient tiré les « mauvais numéros » étaient incorporés dans l'armée active. Les conscrits faisaient 7 ans de service. Ceux qui avaient tiré les bons numéros, et bien que reconnus aptes à servir, allaient rejoindre la Garde mobile. On pouvait aussi, par une sorte d'échange, se faire remplacer : celui qui était bon pour l'armée pouvait proposer sa place à un conscrit volontaire pour le service actif. Celui-ci était rétribué à partir de 1855 par une caisse de dotation de l'armée qui permettait à l'État de moraliser ce que certains appelaient la « traite des blancs ».

Les jeunes hommes qui se trouvaient basculés dans le camp de la Garde mobile effectuaient cinq ans. Étaient ainsi mises sur pied des unités d'infanterie et d'artillerie correspondant aux circonscriptions de l'administration civile. Chaque ville, d'une certaine importance, avait ses mobiles. Les cadres étaient choisis, en général, au sein des notables locaux.

Les « Moblots » comme on les appelait parfois, étaient équipés par l'administration civile ; pour les uniformes par exemple, la ville fournissait le drap et chacun devait passer chez le tailleur local. Il n'était pas rare que certains gardes paient de leurs deniers certaines fournitures. Administrativement, l'ensemble des gardes mobiles étaient regroupées en unités départementales soit 105 régiments pour toute la France. Dans notre département ils étaient regroupés dans le 45^e régiment de mobiles communément appelé 45^e de ligne.

L'ensemble de la garde mobile, au niveau de la Nation, formait une masse de réserve d'environ 600 000 hommes.

En théorie, celle-ci devait permettre au gouvernement de multiplier par deux les effectifs de son armée mise sur le pied en cas de guerre. Mais l'application pratique de ce principe se révélait difficile, en raison en particulier de la nécessité de fournir régulièrement une formation militaire. Le maréchal Niel, le créateur de la garde mobile, avait prévu 15 exercices annuels, chacun d'une durée de 24 heures. Ce programme, déjà assez réduit, fut plus ou moins suivi.

Lorsque la Guerre franco-allemande éclata en juillet 1870, la Garde mobile ne parvint pas à s'organiser. Les Mobiles étaient médiocrement armés et peu entraînés. Les unités manquaient souvent de cohésion et d'instruction. Elles étaient encadrées et disciplinées d'une façon très variable mais presque toujours insuffisante.

Les formations de Mobiles disparurent après le conflit pour faire place à des unités composées de réservistes, formés et encadrés par le Service des Armées.



MONUMENTS AUX MORTS

Ces monuments sont moins nombreux que ceux de 14/18 certainement d'abord parce qu'il y a eu moins de morts, ensuite et surtout parce que cette guerre a été une guerre perdue, celle du Second Empire. Cela explique que les monuments soient placés dans les grandes villes ou dans les chefs-lieux de canton et rarement dans les villages. Ils sont beaucoup plus nombreux dans les régions où se sont déroulés les combats. La majorité de ces monuments sont implantés dans les cimetières.

Les monuments ne sont pas construits tout de suite. Il y a un temps de latence où la défaite était intériorisée. Avec l'installation durable de la République, le débat se déplace. Une seconde motivation vient s'ajouter au culte des morts. Il faut, certes, honorer les disparus, mais, en même temps, affirmer le désir de récupérer les provinces perdues. Du patriotisme, on passe au nationalisme. C'est au moment de la vague boulangiste que le plus de monuments seront édifiés, 20 ou 30 ans après la fin du conflit. Ils ont plus pour vocation de remettre la France dans la bonne direction, celle de la ligne bleue des Vosges que de célébrer des morts déjà oubliés.

Après un conflit qui dura du 18 juillet 1870 au 28 janvier 1871, le traité de Francfort du 10 mai 1871, qui clôtura la guerre franco-prussienne, stipulait, dans son article 16, que les deux États signataires s'engageaient, sur leur territoire respectif, à entretenir les tombes de soldats morts pendant le conflit.

Les soldats ne portant pas encore de plaque d'identification, étaient, le plus souvent, ensevelis anonymement dans des tombes collectives. Du côté français le nombre de militaires tués est estimé à un peu moins de 140000. L'État français a financé la construction de 25 ossuaires surmontés d'un monument et l'aménagement de 87 396 sépultures réparties dans 1 438 communes et 36 départements.

En Languedoc- Roussillon ces monuments sont peu nombreux.

Ils sont au nombre de 3 dans l'Aude (Carcassonne, Castelnaudary, Narbonne), 2 dans le Gard (Nîmes et Bagnols/Cèze), et 3 dans l'Hérault (Montpellier, Béziers (aujourd'hui disparu) et Bedarieux), 1 en Lozère (Mende).



République Française

Citoyens

La France étant envahie il faut la délivrer; il faut opposer l'invasion française à l'invasion prussienne. Un décret du gouvernement provisoire, a dit que les citoyens âgés de 21 à 40 ans non mariés ou veufs sans enfans sont mobilisés.

Dans quelques jours, chers jeunes gens, vous allez vous trouver en face de l'ennemi qui est rompu en matière des armes.

Voulez-vous ne pas savoir tirer le chapelet quand tous vos voisins sauront se défendre, quand ils sauront manœuvrer? Voulez-vous vous faire égorger?

Non!

Qu'avez-vous à faire?

Faire l'exercice chaque jour et partout; dans les rues, dans les champs, sur les chemins, dans vos maisons etc: Que celui qui sait une manœuvre l'enseigne à l'autre.

Abandonnez donc quelques minutes pour les consacrer à l'exercice; par ce moyen toutes les minutes de travail que vous perdrez vous les gagnerez à la défense de votre vie.

La commission municipale arrête:

Ceux les gardes nationaux de 21 à 40 ans sont tenus de faire l'exercice chaque jour de 7 heures du soir à 10 heures et le dimanche de 7 heures du matin à 10 heures et de 2 heures du soir à 5 heures.

Les nationaux qui voudront avoir des dispenses d'exercice seront tenus d'en faire la demande au Capitaine.

Ceux garde national qui s'absentera sans permission sera passible d'une amende de 1 fr par jour.

Ceux les ordres concernant l'exercice de la garde nationale seront rendus du Capitaine d'accord avec la Commission.

Les gardes nationaux de 40 à 60 ans feront l'exercice le dimanche seulement.

Cabrières, le 9^{ème} 1870.

Le Président de la Commission.

Saudadier



Les registres matricules que nous avons pu consulter aux archives départementales nous ont permis de retrouver douze Cabriérois qui ont été mobilisés lors de ce conflit.

GARDE MOBILE

PANIS Joseph - né le 11 octobre 1847 à Cabrières, fils de Joseph et de Constance CAZAL, cultivateur. Infanterie 2 bataillon 3 compagnie matricule 934 à l'activité du 25 août 1870 au 23 mars 1871.

LAUSSEL Julien Joseph - né le 16 octobre 1847 à Cabrières fils de Joseph et de Marguerite SALASC, cultivateur. Infanterie 2 bataillon 3 compagnie matricule 907 garde mobile engagé volontaire au 1^{er} régiment de zouave le 27 août 1870 pour la durée de la guerre.

BRUNEL Anselme Cyprien Simon - né le 26 octobre 1847 à Cabrières fils de Pierre et de félicité SOULAGNES, cultivateur. Infanterie 2 bataillon 3 compagnie matricule 930 à l'activité du 25 août 1870 au 01 juillet 1871.

MERCADIER Auguste - né le 06 mars 1848 à Cabrières, fils de Fulcrand et Marguerite BLANC, cultivateur. Infanterie 2 bataillon 3 compagnie matricule 1473 à l'activité du 25 août 1870 au 01 juillet 1871.

MERCADIE Pierre - né le 06 avril 1849 à Cabrières, fils de Pierre et de Joséphine RIGAUD, propriétaire. Infanterie 2 bataillon 3 compagnie matricule 1221 à l'activité du 25 août 1870 au 23 mars 1871.

BOURDIOL Pierre - né le 24 mars 1849 à lézignan la Cébe fils de Pierre et Catherine DUPIN, Charbonnier. Infanterie 2 bataillon 3 compagnie matricule 1229 à l'activité du 25 août 1870 au 01 juillet 1871.

OLLIER Félix - né le 21 mars 1850 à Cabrières, fils de Félix et de Laurence RAISSAC, cultivateur. Infanterie 2 bataillon 3 compagnie matricule 3599 à l'activité du 21 octobre 1870 au 01 juillet 1871 campagne Afrique 1870 1871.

PAUZE Alphonse - né le 21 juillet 1850 à Cabrières, fils de Pierre et de Marie NOUGUIER, cultivateur. Infanterie 2 bataillon 3 compagnie matricule 3597 à l'activité du 21 octobre 1870 au 01 juillet 1871.

CONSCRITS

PAUZE Antoine - né le 13 juillet 1850 à Cabrières, fils de Dominique et de Célestine DEJEAN, cultivateur. Artillerie 2 régiment du train guerre contre Allemagne du 02 janvier 1871 au 21 mars 1871 en captivité du 01 février 1871 au 21 mars 1871.

JOURDAN Henri - né le 07 Septembre 1850 à Cabrières, fils de Louis et de Marie CANILHAC, cultivateur. Infanterie 99 régiment matricule 7672 à combattu contre l'Allemagne à partir du 14 octobre 1870 pour la durée de la guerre.

Ministère
de la Guerre.

République Française.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE
DE LA CAMPAGNE DE 1870-1871.

Le Ministre de la Guerre

certifie que Monsieur Langes
Alphons, Soldat
à la Gardie n° 1000 del Hérault
a obtenu la Médaille instituée par la loi du 9 novembre 1911.

Vu et enregistré au Ministère
de la Guerre sous le n° 1000.

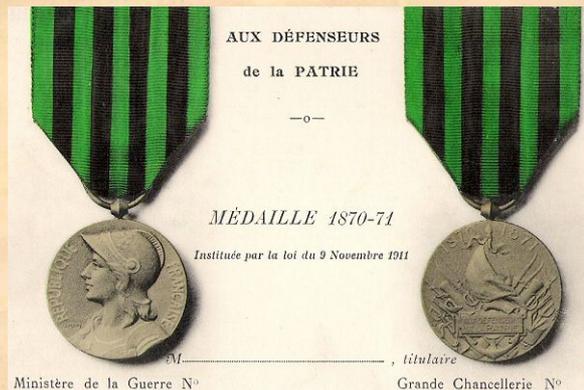
A Paris, le 18 JUIL 1912 191

Le Ministre de la Guerre,

~~Alphons~~
A. Millerand

Vu pour autorisation du port
de cette Médaille et enregistré à
la Grande Chancellerie de l'Ordre
national de la Légion d'honneur
sous le n° 100,421

3052-61-1911. [17103]



SAUDADIER EMMANUEL

SAUDADIER Emmanuel Alphonse naît le 18 décembre 1849 à Cabrières dans une famille bien connue du village. Il est le fils de Guillaume et d'Adelaïde COUDERC et le frère d'Augustin qui est maire de Cabrières. Il vit rue de la place dans la maison qui sera toujours celle des SAUDADIER. Aujourd'hui encore des descendants de son frère habitent Cabrières.

Il est un élève brillant qui après avoir fait ses classes à l'école communale de Cabrières, poursuit son apprentissage, au collège de Pézenas puis au Lycée Impérial de Montpellier ancêtre du Lycée JOFFRE en classe de Mathématiques Élémentaires où il obtient de nombreux premiers prix.

Tout naturellement il embrasse une carrière militaire et est admis à la prestigieuse École spéciale impériale militaire de St CYR créée par NAPOLEON 1^{er}.

Le 16 mai 1869 le registre des délibérations de la commune de Cabrières nous relate une demande d'aide financière. Sa mère, veuve suite à la mort de son époux, sollicite une bourse afin de l'aider à payer le trousseau de son fils Emmanuel. Le CM délibère ainsi : « vu la lettre de Monsieur le sous-préfet, vu l'honorabilité de la famille, vu les sacrifices déjà effectués par cette famille, vu les dispositions à étudier et à servir la France de cet enfant, le conseil municipal émet un avis favorable à la bourse demandée ».

Quelques mois plus tard le 21 octobre 1869 il s'engage pour 9 ans, alors qu'il n'a pas encore 20 ans. En plein conflit il est rapidement nommé sous-lieutenant le 14 août 1870. Engagé dans l'Infanterie au 32^e Régiment de Marche il est affecté à la 1^{ère} brigade de la division Crémer. Le 29 Octobre 1870 il est nommé lieutenant pour la durée de la guerre.

C'est le 18 décembre 1870, jour de ses 21 ans qu'il va disparaître lors de la seconde bataille de Dijon ou bataille de Nuits. Son corps comme bien d'autres ne sera jamais identifié.

ARMÉES DE PROVINCE		163
26. — 3 décembre 1870. Combat de Châteauneuf (Côte-d'Or).		
GARDE NATIONALE MOBILISÉE		
1 ^{re} Légion (Rhône) (1).		
PITRAY (J.) (2).....	Capitaine, blessé.	
BAZELON (S.-A.).....	Lieutenant, blessé.	
N.....	Lieutenant, blessé.	
N.....	Lieutenant, blessé.	
27. — 11 décembre 1870.		
Reconnaissance en avant d'Oiselay (Haute-Saône).		
CORPS FRANCS		
3 ^e Compagnie de francs-tireurs du Doubs.		
HUST.....	Capitaine, blessé.	
Compagnie franche du Doubs.		
GIROD.....	Capit., blessé le 14 déc., route de Gray.	
28. — 13 décembre 1870.		
Reconnaissance près de Vierzon (Cher).		
CAVALERIE		
6 ^e Régiment de hussards.		
ROCHET (Ch.-F.).....	S.-Lieutenant, blessé.	
29. — 18 décembre 1870. Bataille de Nuits (Côte-d'Or).		
INFANTERIE DE LIGNE		
32 ^e Régiment de marche.		
GRAZIANI (A.-J.) (3).....	Lieutenant-Colonel, tué.	
LEMAIRE (J.-B.-C.).....	Lieutenant, disparu.	
SAUDADIER (E.-A.).....	S.-Lieutenant, disparu.	
THONIER-LAFONÉT (C.-A.-F.).....	Lieutenant, blessé, mort le 23.	
ARSAUD (L.-J.).....	Capitaine adjudant-major, blessé.	

Registre des pertes des gradés guerre 1870-1871.



La toile Bataille de Nuits – 18 décembre 1870 du peintre Théodore Levigne (1848-1912), lui-même combattant, reconstitue la bataille de Nuits le long de la voie ferrée le 18 décembre 1870. À droite, le 32^e régiment de marche, les légions du Rhône et un bataillon de la Gironde s'opposent aux soldats prussiens reconnaissables à leur uniforme et à leur casque à pointe.



VAÏSSE NOËL

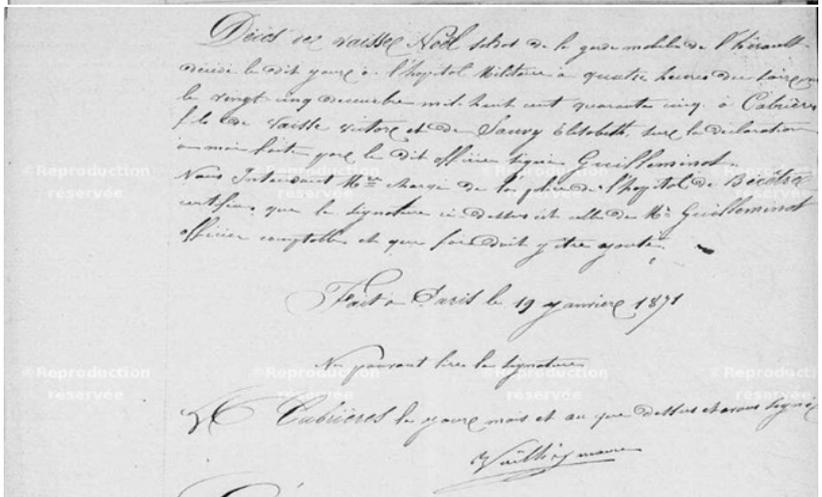
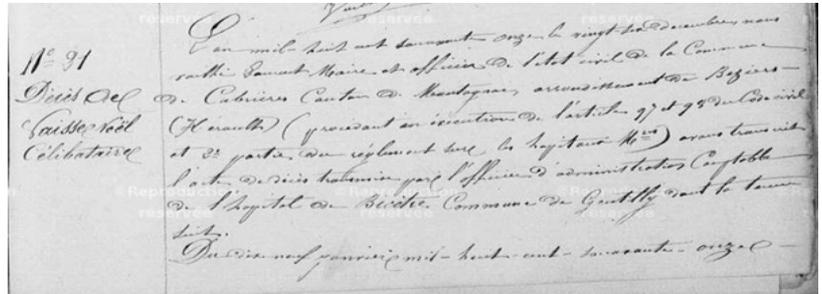
VAÏSSE ou VAÏSSES Noël Barthélémy naît le 30 décembre 1845 à Cabrières. Il est le fils de Victor et de Elisabeth SAUVY. Son père originaire de Villeneuve et sa mère de Clermont se sont mariés en 1839 à Villeneuve. Il sont Cabriérois depuis 4 ans. Il vit impasse de la Coulaubiau avec son frère Benjamin de 3 ans son aîné et sa petite sœur Marie. Il vit dans une famille pauvre dont le père manchot et la mère sont tout deux journaliers.

Il fait partie de la garde mobile de l'Hérault communément appelée 45e de ligne.

Nous n'avons que peu de précisions sur sa participation au conflit.

Ce que l'on sait c'est que lors du conflit la garde mobile de l'Hérault est présente lors du siège de Paris. Au début du conflit le 45e de ligne est découpé en 3 bataillons (Béziers, Lodève, et Montpellier) composées chacun de 8 compagnies cantonnées à la caserne du polygone à Montpellier.

Ce sont 3600 hommes qui quittèrent l'Hérault entre les 12 et 14 septembre 1870, direction Paris !



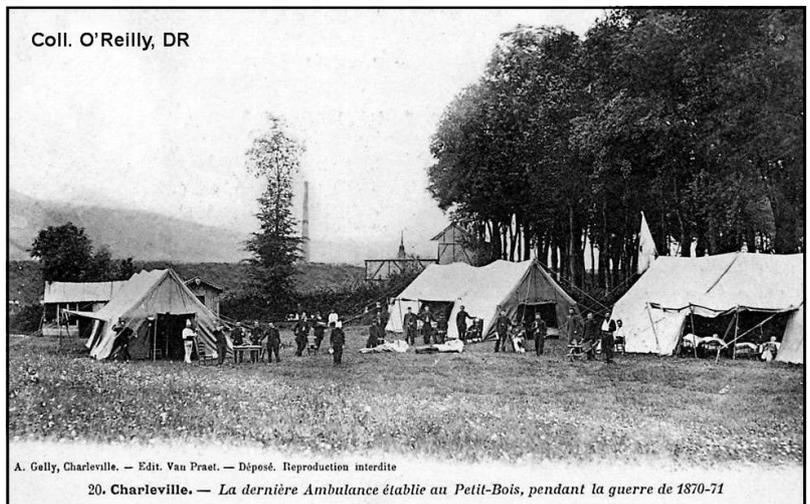
Etat civil de la commune de Cabrières, registre des décès.

Le registre d'état civil de la commune de Cabrières nous apporte quelques réponses. Le 26 décembre 1871, le maire de Cabrières transcrit un acte de décès provenant de l'hôpital militaire temporaire de Bicêtre à Gentilly. Cet acte précise que VAÏSSE Noël soldat au 45e est décédé le 19 janvier 1871. Nous n'avons pas de précisions sur les origines de son décès qui est soit des suites à des blessures ou possiblement comme 17 % des morts de cette guerre des suites de la variole.

Paris étant assiégé l'Hôpital Bicêtre a été transféré à Gentilly. C'est là sous des tentes que sont soignés les blessés et les malades.

Seule la sœur de VAÏSSE Noël a eu des enfants de son troisième mariage.

Sa dernière descendance ayant habité Cabrières était Jeanine COMBES née MICHEL.



A. Gelly, Charleville. — Edit. Van Praet. — Déposé. Reproduction interdite
20. Charleville. — La dernière Ambulance établie au Petit-Bois, pendant la guerre de 1870-71

C'est le 8 mai 2021, dans la continuité des cérémonies de commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale, que la population et les enfants de l'école de Cabrières ont pu autour du conseil municipal assister à l'hommage rendu aux deux soldats morts lors de la guerre de 1870-1871, dans le cadre des 150 ans de la fin de cette guerre.



Après le dévoilement de la plaque par Madame le maire et les enfants de l'école, les présents ont écouté attentivement les interventions de Patrick Hernandez et de Philippe Trinquier.

Ils ont rappelé tour à tour l'origine de cette guerre, et évoqué la vie de ces deux soldats à qui Cabrières rendait hommage aujourd'hui.

PROGRAMME DE LA CEREMONIE

Myriam Gairaud : Le contexte.

Patrick Hernandez : la guerre de 1870.

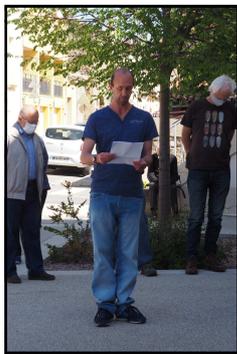
Dévoilement de la plaque par Mme le Maire et les enfants de l'école de Cabrières.

Philippe Trinquier : Présentation des soldats.

Patrick Hernandez : Lecture de l'affiche.

Philippe Trinquier : Présentation de l'exposition.





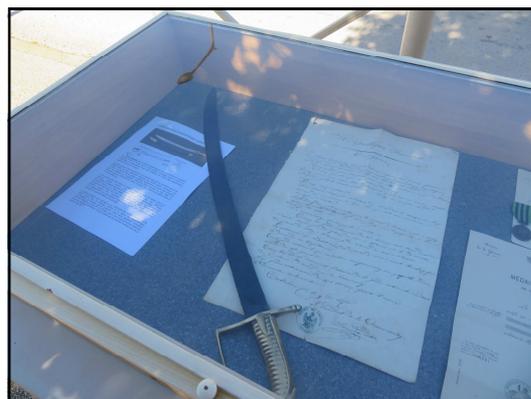
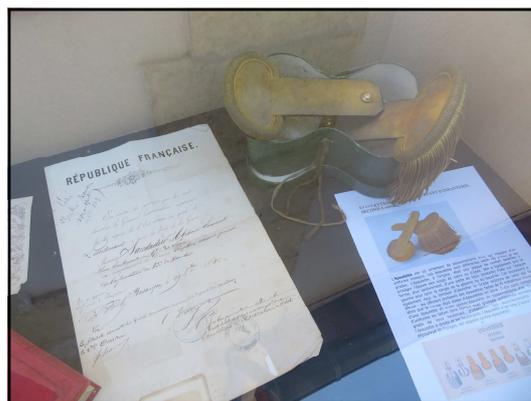
C'est ensuite autour de l'exposition que des précisions ont été apportées. Philippe Trinquier a précisé :

« Une des vitrines est plus principalement dédiée à Saudadier Emmanuel. Sa famille a gardé de nombreux souvenirs de ce soldat, ses épaulettes, le pompon de son calot, ainsi que différents documents et livres reçus en prix à l'école impériale de Montpellier ».

Une seconde vitrine est plus précisément dédiée à la garde mobile de l'Hérault: « Nous avons aussi retrouvé des livrets militaires, une médaille, fusil et sabre et différents objets. Vous pourrez aussi apercevoir l'original de l'affiche écrite par Augustin SAUDADIER président de la commission municipale en 1870 exhortant les hommes de Cabrières à s'entraîner au tir, dont Patrick Hernandez a fait la lecture ».

Philippe Trinquier a aussi indiqué que l'exposition qui est ce matin sur le parvis de la mairie sera visible en respect des contraintes sanitaires, jusqu'à la fin du mois au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture .

Ensuite un livret spécial sera inséré au prochain Cabriérois et permettra à ceux qui n'ont pu se déplacer aujourd'hui de prendre connaissance de cette partie de l'histoire de CABRIERES.



Il a donc fallu attendre 150 ans pour que ces hommes morts pour la France soient enfin reconnus et que leurs noms soient inscrits en lettres d'or sur le monument aux morts.

Cabrières peut être fière d'être la deuxième commune de l'Hérault à l'avoir fait à ce jour.

